



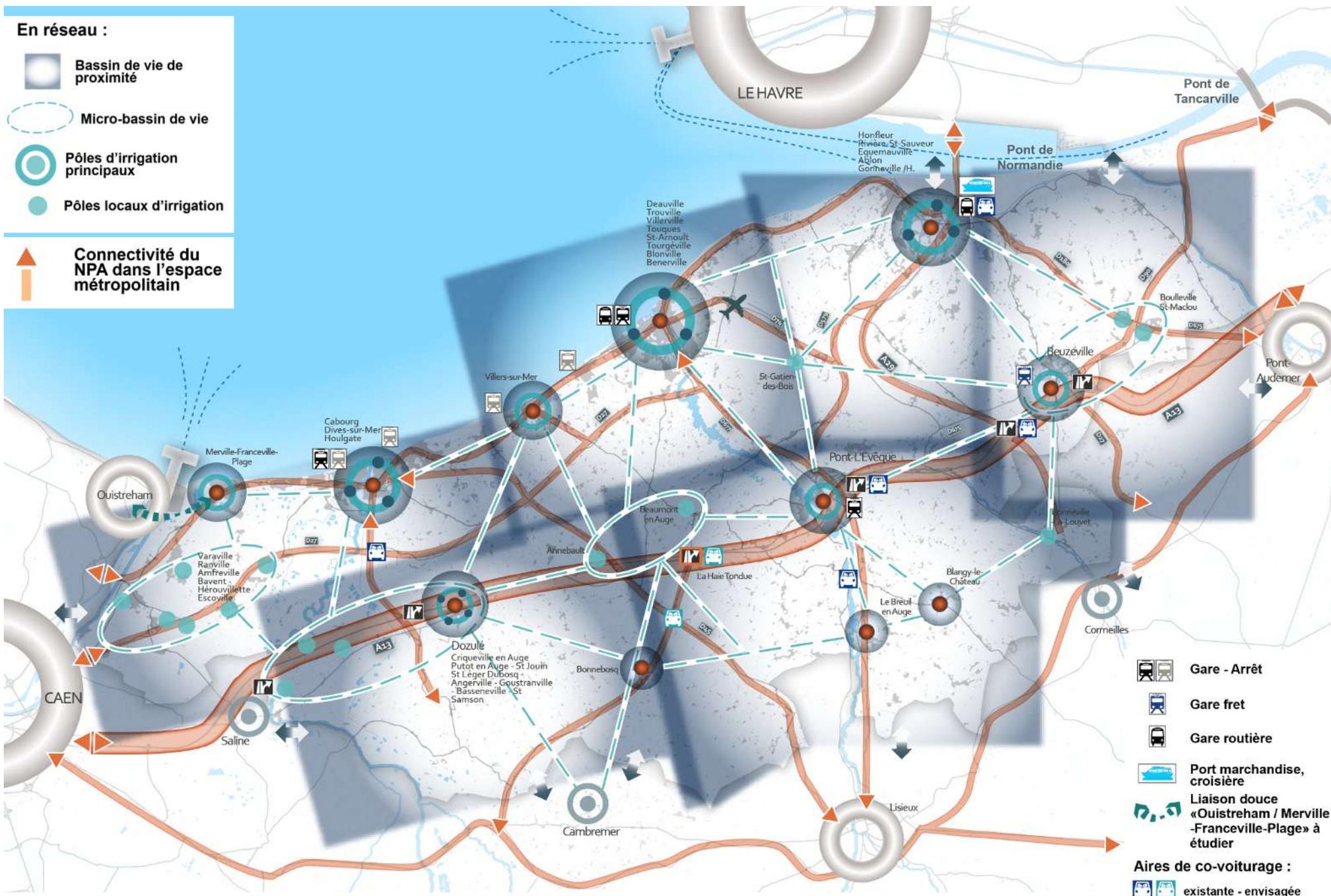
*Schéma de Cohérence Territoriale du
Nord Pays d'Auge*

Document d'Orientation et d'Objectifs

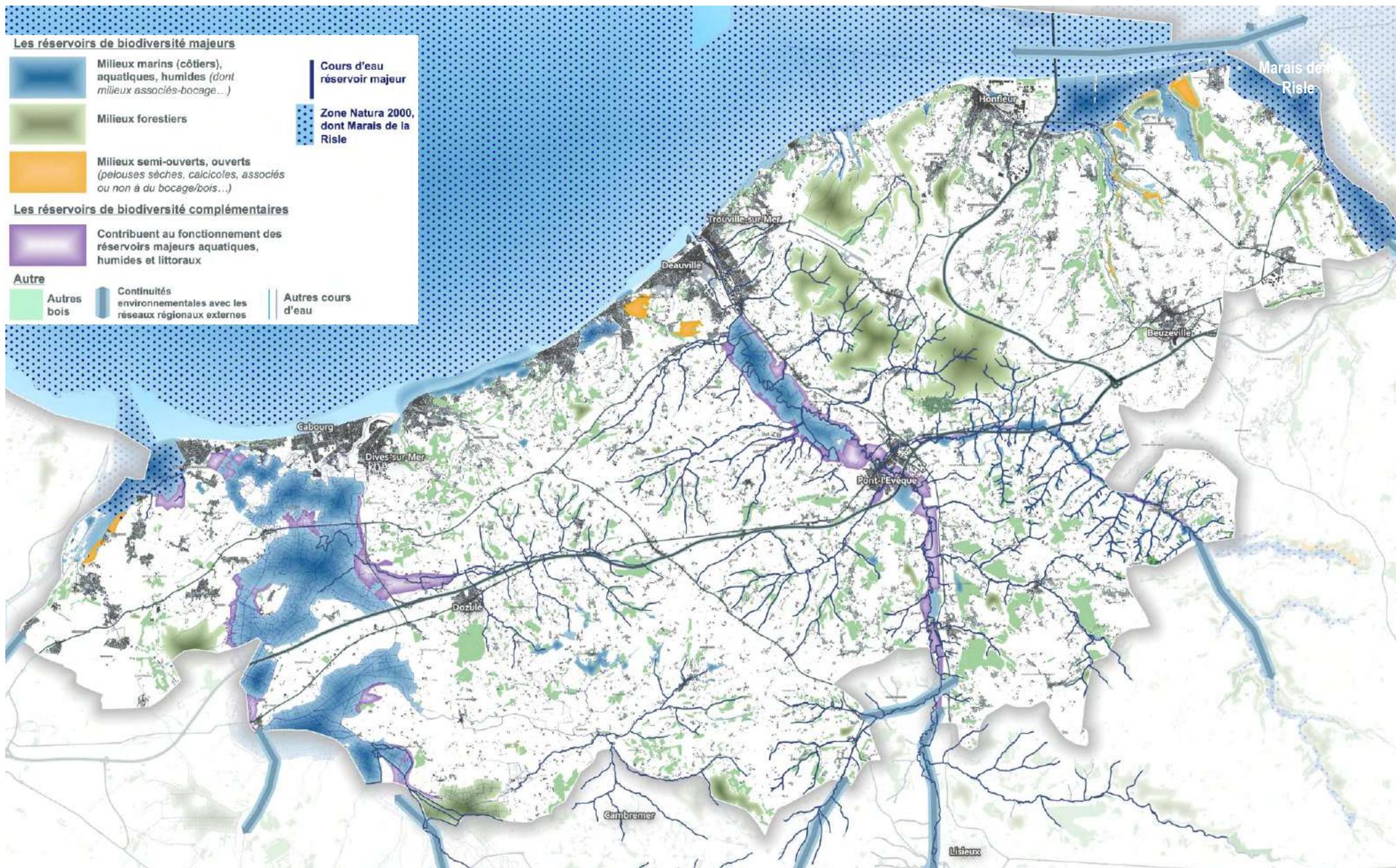
ANNEXE CARTOGRAPHIQUE



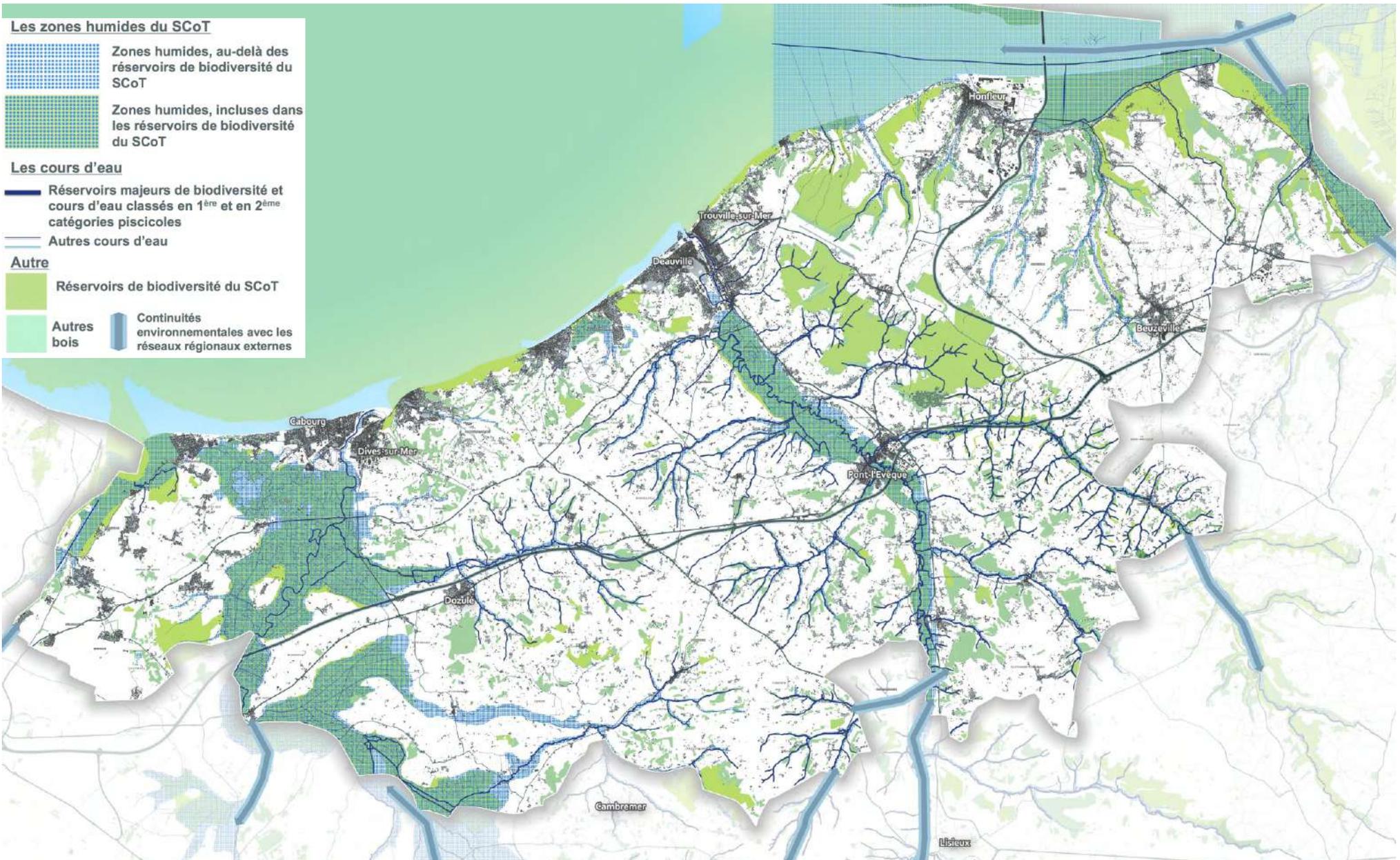
L'armature urbaine multipolaire du Nord Pays d'Auge, en réseau connecté à l'espace métropolitain Caen-Le Havre-Rouen



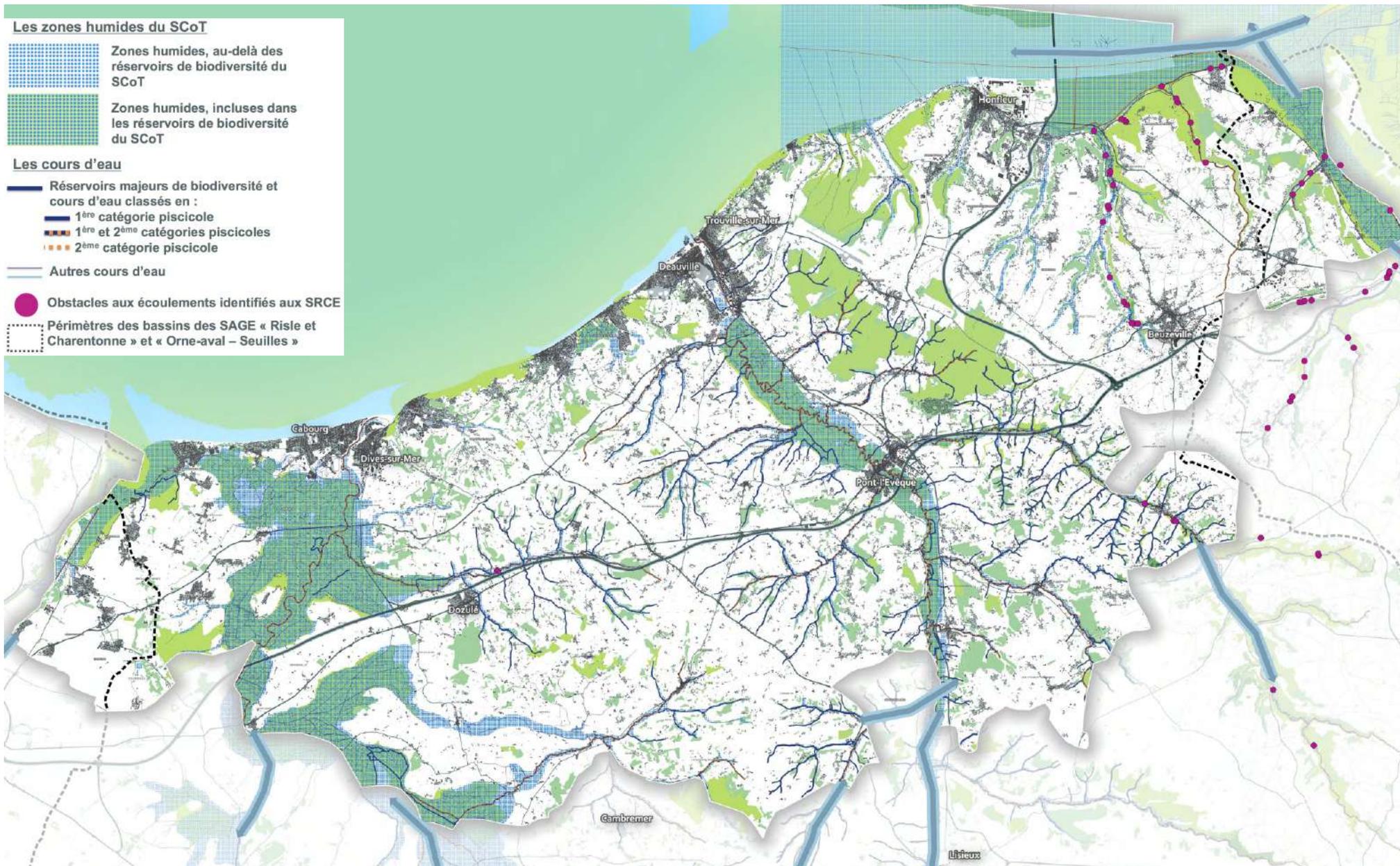
La protection des réservoirs de biodiversité



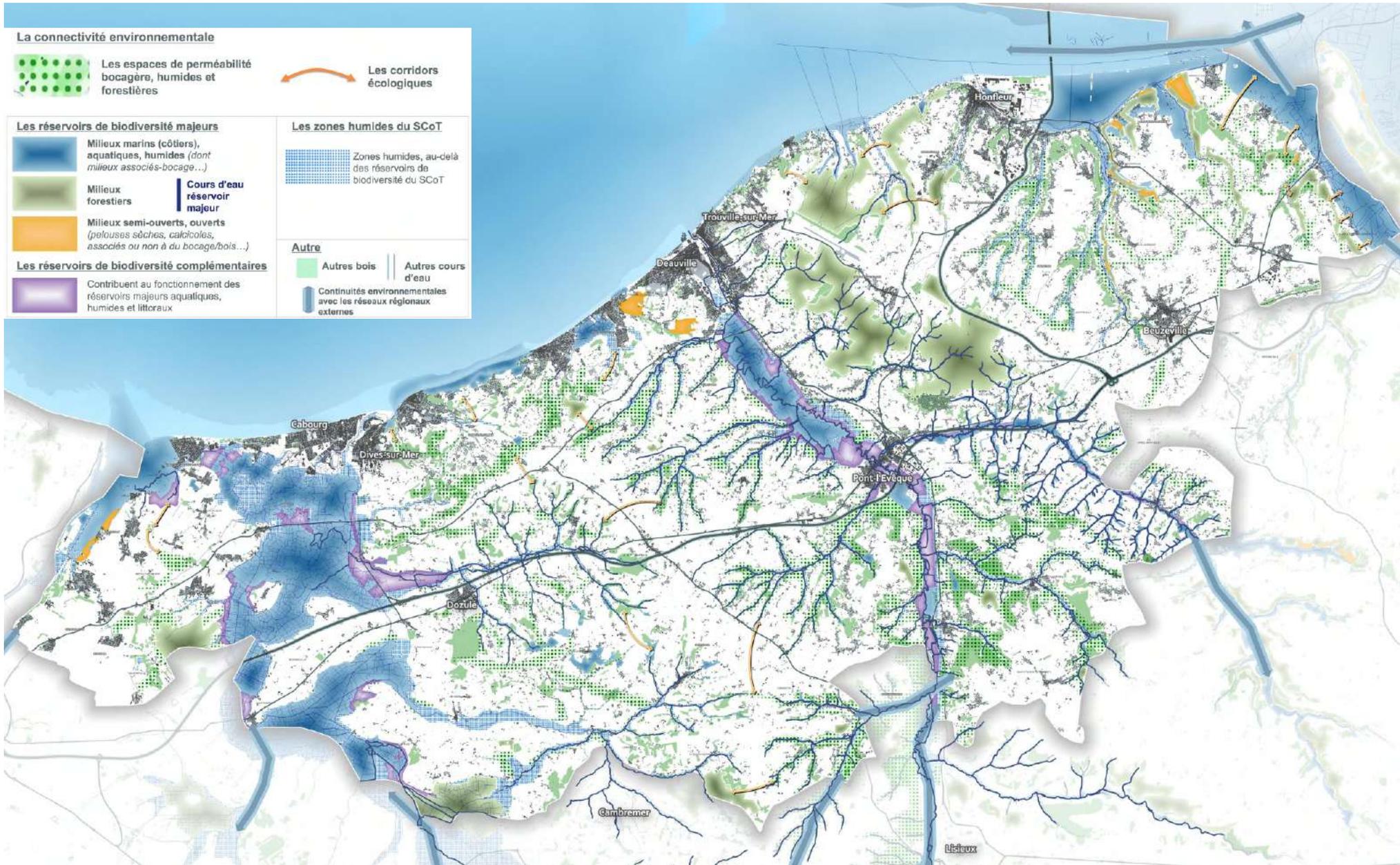
La protection des zones humides, des cours d'eau et de leurs espaces de fonctionnement



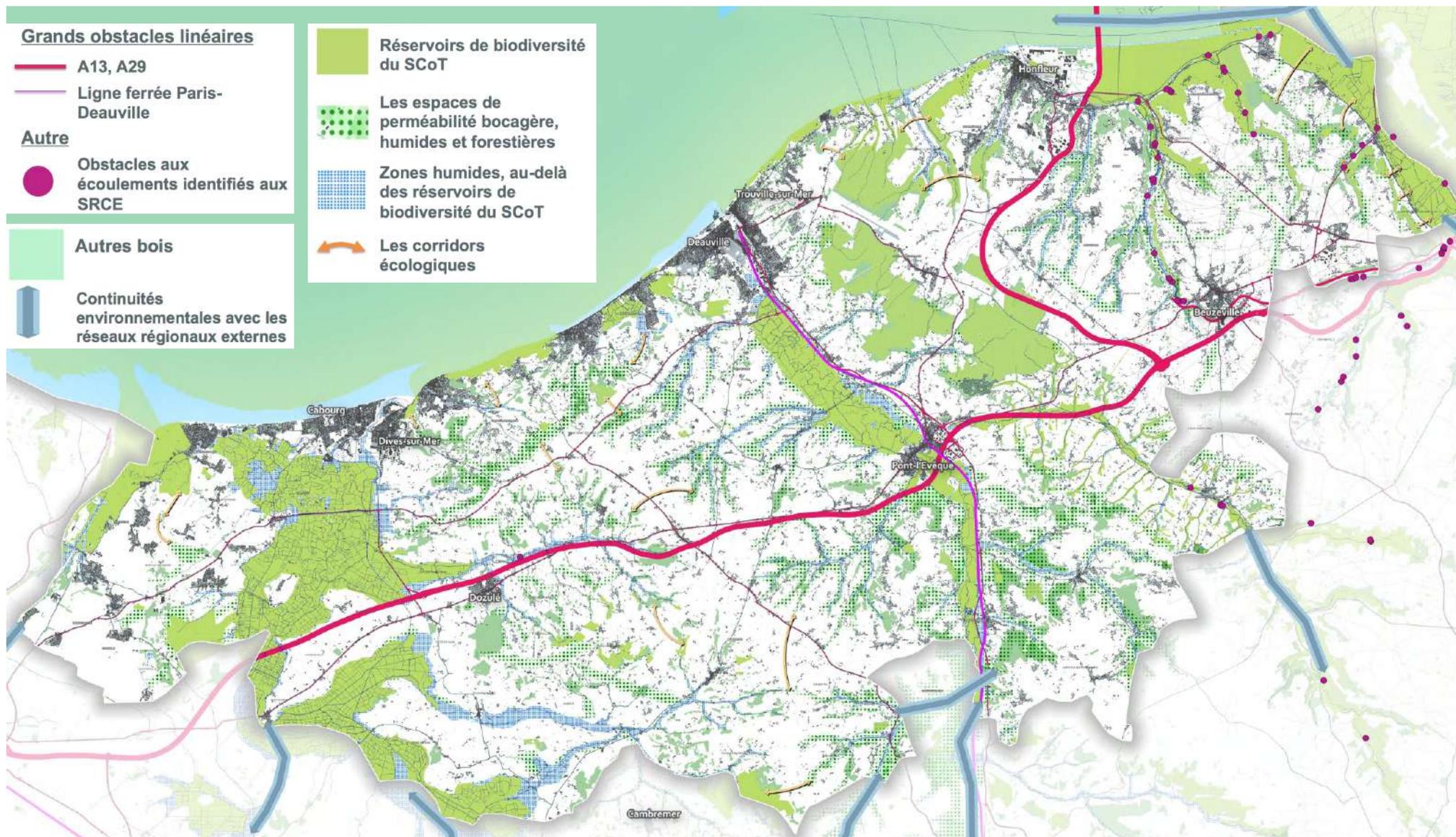
La qualité des continuités aquatiques et du fonctionnement hydraulique des cours d'eau



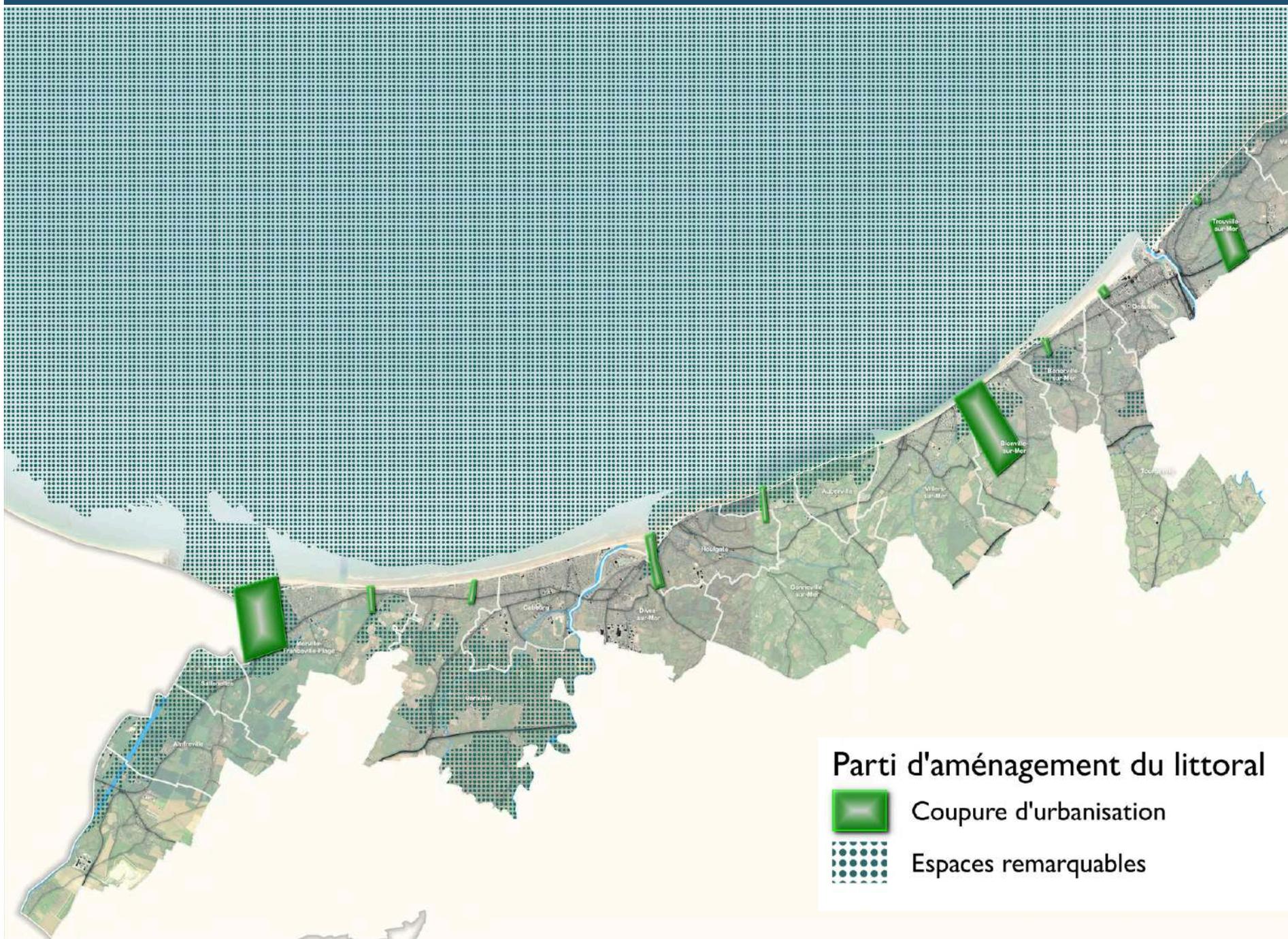
Les espaces de perméabilité



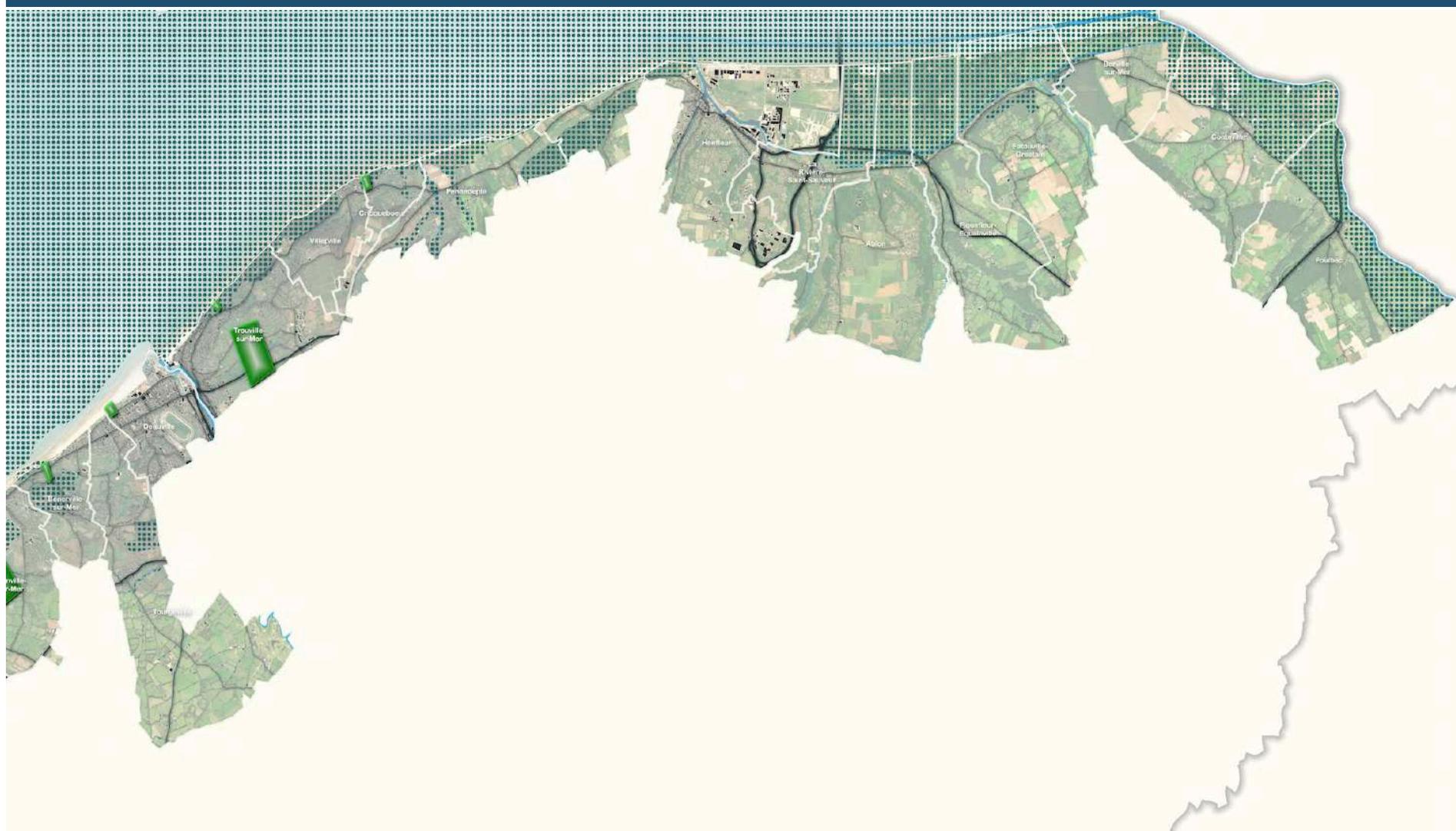
La gestion des obstacles aux continuités écologiques



Aménagement du littoral : espaces présupés remarquables et coupures d'urbanisation



Aménagement du littoral : espaces présusés remarquables et coupures d'urbanisation



Parti d'aménagement du littoral

-  Coupure d'urbanisation
-  Espaces remarquables

Aménagement du littoral : structuration de l'armature territoriale

(dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi littoral à l'échelle du SCoT)

Parti d'aménagement du littoral

-  Espaces proches du rivage
-  Coupure d'urbanisation
-  Espaces remarquables

L'armature territoriale :

Agglomérations et villages :

-  Agglomérations et villages pouvant se développer
-  Espaces portuaires, de développement économiques des estuaires (DTA Estuaire de la seine)
-  Secteur de densification, sans développement en extension, que le PLU(i) définit précisément par une délimitation



Aménagement du littoral : structuration de l'armature territoriale

(dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi littoral à l'échelle du SCoT)



Parti d'aménagement du littoral

-  Espaces proches du rivage
-  Coupure d'urbanisation
-  Espaces remarquables

L'armature territoriale :

Agglomérations et villages :

-  Agglomérations et villages pouvant se développer
-  Espaces portuaires, de développement économiques des estuaires (DTA Estuaire de la seine)
-  Secteur de densification, sans développement en extension, que le PLU(i) définit précisément par une délimitation

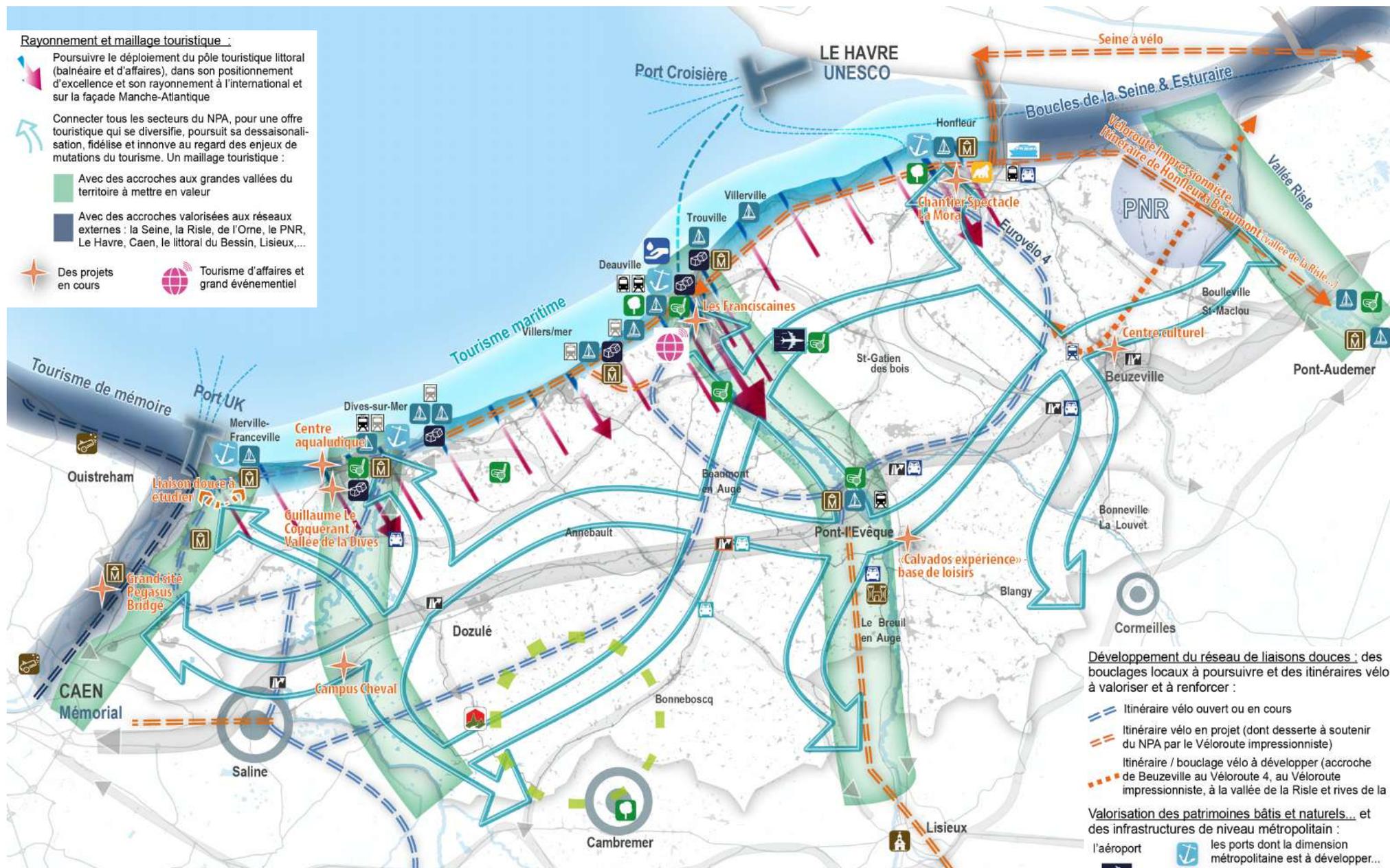
Un espace touristique qui se renforce, rayonne et s'affirme aussi dans le rétro-littoral

Rayonnement et maillage touristique :

Poursuivre le déploiement du pôle touristique littoral (balnéaire et d'affaires), dans son positionnement d'excellence et son rayonnement à l'international et sur la façade Manche-Atlantique

Connecter tous les secteurs du NPA, pour une offre touristique qui se diversifie, poursuit sa dessaisonnalisation, fidélise et innove au regard des enjeux de mutations du tourisme. Un maillage touristique :

-  Avec des accroches aux grandes vallées du territoire à mettre en valeur
-  Avec des accroches valorisées aux réseaux externes : la Seine, la Risle, de l'Orne, le PNR, Le Havre, Caen, le littoral du Bessin, Lisieux,...
-  Des projets en cours
-  Tourisme d'affaires et grand événementiel



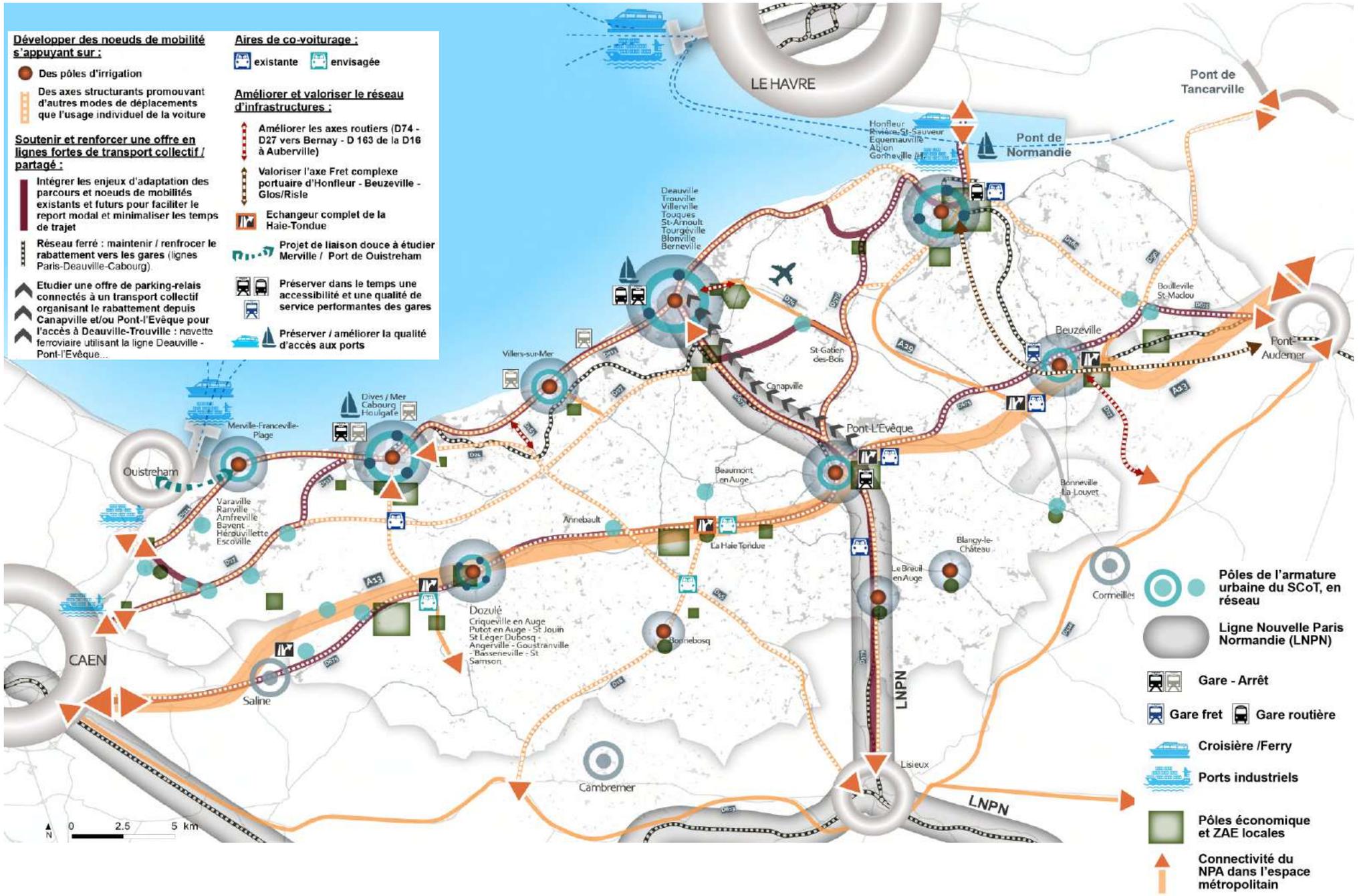
Développement du réseau de liaisons douces : des bouclages locaux à poursuivre et des itinéraires vélo à valoriser et à renforcer :

-  Itinéraire vélo ouvert ou en cours
-  Itinéraire vélo en projet (dont desserte à soutenir du NPA par le Véloroute impressionniste)
-  Itinéraire / bouclage vélo à développer (accroche de Beuzeville au Véloroute 4, au Véloroute impressionniste, à la vallée de la Risle et rives de la

Valorisation des patrimoines bâtis et naturels... et des infrastructures de niveau métropolitain :

-  l'aéroport
-  les ports dont la dimension métropolitaine est à développer...
-  ... en lien avec un renforcement des activités nautiques à promouvoir

Des mobilités au service de la connectivité



Développer des noeuds de mobilité s'appuyant sur :

- Des pôles d'irrigation
- ▬ Des axes structurants promouvant d'autres modes de déplacements que l'usage individuel de la voiture

Soutenir et renforcer une offre en lignes fortes de transport collectif / partagé :

- ▬ Intégrer les enjeux d'adaptation des parcours et noeuds de mobilités existants et futurs pour faciliter le report modal et minimaliser les temps de trajet
- ▬ Réseau ferré : maintenir / renforcer le rabattement vers les gares (lignes Paris-Deauville-Cabourg)
- ▬ Etudier une offre de parking-relais connectés à un transport collectif organisant le rabattement depuis Canapville et/ou Pont-l'Évêque pour l'accès à Deauville-Trouville : navette ferroviaire utilisant la ligne Deauville - Pont-l'Évêque...

Aires de co-voiturage :

- 🚗 existante
- 🚗 envisagée

Améliorer et valoriser le réseau d'infrastructures :

- ▬ Améliorer les axes routiers (D74 - D27 vers Bernay - D 163 de la D16 à Auberville)
- ▬ Valoriser l'axe Fret complexe portuaire d'Honfleur - Beuzeville - Glos/Risle
- ▬ Echangeur complet de la Haie-Tondue
- ▬ Projet de liaison douce à étudier Merville / Port de Ouistreham
- ▬ Préserver dans le temps une accessibilité et une qualité de service performantes des gares
- ▬ Préserver / améliorer la qualité d'accès aux ports

- 🟡 Pôles de l'armature urbaine du SCot, en réseau
- 🟠 Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNP)
- 🚆 Gare - Arrêt
- 🚚 Gare fret
- 🚗 Gare routière
- 🚢 Croisière /Ferry
- 🚢 Ports industriels
- 🟢 Pôles économique et ZAE locales
- 👉 Connectivité du NPA dans l'espace métropolitain